

Création du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis

Dossier de la rédaction de H2o
April 2015

Sigolène

Royal, ministre de l'Environnement, du Développement durable et de l'Energie a signé le décret de création du parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis à la préfecture de Charente-Maritime.

La ministre s'était engagée à créer ce 7^{me} parc naturel marin français, le plus grand parc marin hexagonal à ce jour, lors de la journée mondiale de l'océan, le 8 juin 2014.

Situé sur la façade atlantique,

ce parc naturel marin couvre 6 500 km² d'espace marin et s'étend sur 700 kilomètres de côtes sur trois départements (Vendée, Charente-Maritime, Gironde). Ce périmètre permet de préserver la continuité physique et écologique formée par les quatre grandes zones du parc : la mer des Pertuis, une mosaïque d'habitats remarquables primordiale pour de nombreuses espèces migratrices, oiseaux et poissons ; l'estuaire de la Gironde, le plus grand estuaire d'Europe, à la biodiversité emblématique dernier lieu de reproduction de l'esturgeon en Europe par exemple ; le panache, formé par le brassage des eaux douces de la Gironde avec l'océan Atlantique, d'une grande richesse halieutique ; le large, très poissonneux, fréquenté par de nombreux oiseaux comme le Fou de Bassan et zone d'alimentation pour la tortue Luth, le requin Pelican et les mammifères marins. De nombreuses activités économiques sont aussi concentrées dans ces espaces : ostréiculture, pêche, navigation, tourisme... La mise en place du parc naturel marin doit permettre de préserver, voire restaurer, l'équilibre des écosystèmes tout en conjuguant le développement durable des activités économiques.

Le

parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis est le 7^{me} parc naturel marin de France ; les six premiers sont ceux d'Iroise, de Mayotte, du golfe du Lion, des Glorieuses, des Estuaires picards et de la mer d'Opale et du bassin d'Arcachon. La création de ce parc concrétise l'ambition de la stratégie nationale pour la création et la gestion des aires marines protégées de créer un réseau cohérent, représentatif et bien géré pour 20 % des eaux sous juridiction française d'ici à 2020.

Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis - richesses naturelles

Estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis - richesses humaines

À

